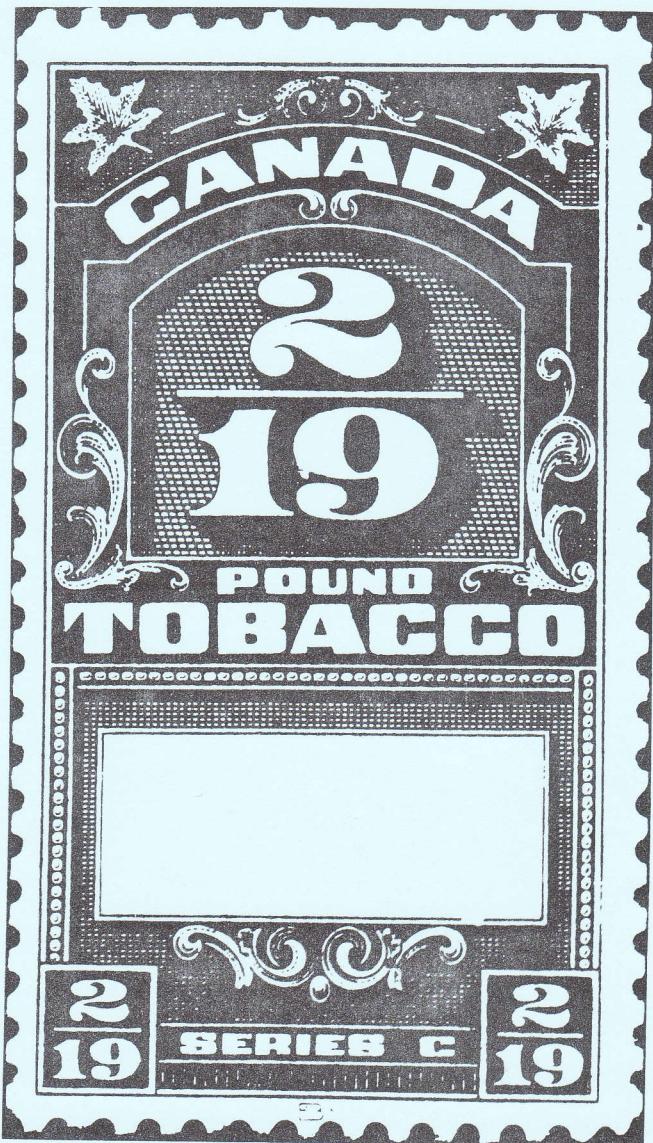


LES CAHIERS DE L'ACADEMIE

OPUS IV

À la découverte de timbres fiscaux inconnus

par André Dufresne



Académie québécoise d'études philatéliques

TIMBRES FISCAUX

À la découverte de timbres fiscaux inconnus

par André Dufresne

La philatélie comporte bien des plaisirs. L'un d'eux, et non le moindre est certes l'instant magique où l'on met enfin la main sur la pièce rare qui nous manque depuis si longtemps... C'est comme placer la dernière pièce d'un casse-tête particulièrement difficile.

Il est toutefois un plaisir supérieur, presqu'ineffable dirais-je, une volupté intellectuelle sans égale pour les obsessifs compulsifs que nous sommes tous. Je veux parler de la découverte d'un timbre jusqu'ici inconnu, jamais répertorié dans un catalogue. Un de nos confrères de l'Académie a connu cette joie lorsqu'il fit la découverte, il y a quelque temps, d'un timbre du Portugal au motif central inversé. "Son timbre" est maintenant répertorié dans un catalogue spécialisé du Portugal.

Le sujet qui m'occupe particulièrement aujourd'hui s'éloigne de la philatélie traditionnelle. En effet, j'ai l'in-

tention de vous faire part de quelques découvertes récentes que j'ai faites dans le domaine des timbres fiscaux canadiens. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques mots d'introduction s'avèrent nécessaires pour bien situer les timbres sous étude.

TIMBRES FISCAUX

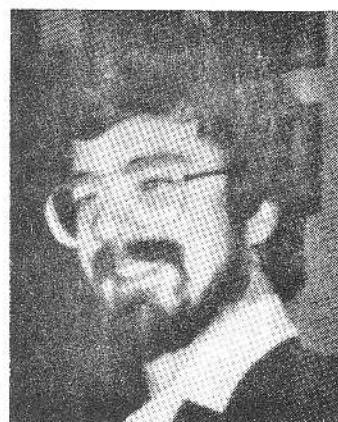
Le Canada, comme la presque totalité des autres pays du monde, a émis des timbres afin de constater l'acquittement de certaines taxes. Ces timbres, que l'on dit "fiscaux" (par opposition aux timbres-poste, qui constatent l'acquittement d'une taxe ou redevance postale), se divisent chez nous en deux catégories. Les plus connus sans doute, sont les timbres dits "de revenu". Ceux-ci sont émis par divers gouvernements, soit fédéral, provinciaux ou municipaux, et se distinguent par le fait qu'ils comportent

MAÎTRE ANDRÉ DUFRESNE, âgé de 34 ans, est notaire à Montréal.

Tout ce qui est difficile à collectionner représente pour lui un défi stimulant : postes locales ou privées, poste populaire, Etats indiens, timbres fiscaux, vignettes paraphilatéliques. Il sort volontiers des sentiers battus.

Il n'hésite pas, dans ses rares moments de loisir, à écrire et publier les résultats de ses recherches et découvertes. Revues et publications spécialisées ont la main heureuse quand elles peuvent bénéficier de ses textes.

À l'Académie, il a donné pour titulaire de son fauteuil l'éminent philatéliste français Georges Chapier qui fut le premier à s'intéresser à la paraphilatélie.



une valeur faciale. Ils sont répertoriés au Canada dans trois catalogues distincts : le catalogue Van Dam (dernière édition : 1986), le catalogue Sisson (dernière édition : 1978) et le catalogue Fiscalphila (dernière édition : 1976). Il existe de plus un catalogue ultra-spécialisé édité par Emery et Van Dam (dernière édition : 1979), et des catalogues généraux comme Holmes et Jarrett dans lesquels on trouve beaucoup d'informations à leur sujet.

Les moins connus sont les timbres dits "des contributions indirectes" (en anglais : Taxpaids), et se distinguent généralement par le fait qu'ils ne comportent pas de valeur faciale, mais plutôt une quantité ou une masse déterminées d'un produit quelconque. L'exemple le mieux connu est sans doute le timbre qui scellait jusqu'à tout récemment les paquets de cigarettes, ou le timbre qui scelle encore certaines bouteilles d'alcool.

Les timbres canadiens de tabac sont répertoriés dans le catalogue Brandon (dernière édition : 1976) et son supplément édité en 1980.

Les timbres de tabac se divisent en cinq grandes catégories, soit :

- 1- Les timbres de cigarettes
- 2- Les timbres de cigares
- 3- Les timbres de tabac
- 4- Les timbres de tabac à priser
- 5- Les timbres de tabac à chiquer

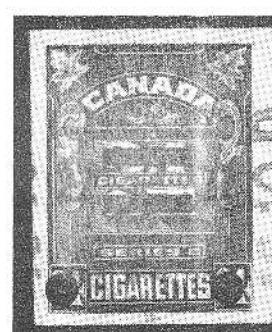
La première trouvaille que j'ai faite se situe dans la catégorie des timbres de cigarettes, et est connue comme faisant partie de la "Série C". Il s'agit d'une série de 14 timbres de petit format émise avant la Première guerre mondiale, et qui s'échelonne de "3 cigarettes" à "25 cigarettes". Tous les timbres de cette série portent la mention "SÉRIES C" dans un rectangle horizontal situé sous la dénomination.

Pour financer l'effort de guerre canadien lors du premier conflit mondial, l'Etat canadien fit surcharger certaines valeurs de cette série pour

constater la diminution du nombre de cigarettes par paquet.

Les surcharges en question sont très différentes les unes des autres, et il est possible de les regrouper en séries du même type.

L'un de ces types consiste en une surcharge noire à l'aide de chiffres de 6mm de hauteur de chaque côté de la figure centrale, laquelle est annulée au moyen de deux épaisses lignes horizontales; de plus, deux points ronds, un dans chacun des coins inférieurs, annulent les anciennes valeurs indiquées.



1

22 ■■■ 22

● ●

A ce jour, une seule valeur était connue avec ce type de surcharge, soit 9 sur 10 cigarettes en noir (Brandon #C439). J'ai 4 exemplaires d'une valeur 22 sur 24 cigarettes en noir du même type (fig.1). Ce timbre, comme ceux répertoriés ci-après, était totalement inconnu à ce jour.

La même "Série C" petit format fut véritablement surchargée à toutes les sauces : l'une des surcharges les plus communes consiste en un gros chiffre rouge de 6mm de hauteur surmontant les mots "Excise Tax" sur deux lignes.

Il existe deux types de cette surcharge, soit avec le "X" du mot "Tax" sous le "S" de "excise", et avec le "X" du mot "Tax" sous les lettres "is" de "excise".

Monsieur Brandon a répertorié une variété "8 brisé" sur le timbre surchargé 8c sur 20 cigarettes non dentelé du premier type de surcharge ("X" sous le "S") (Brandon 602a). J'ai trouvé la même variété de "8 brisé" sur les timbres suivants :



2

8c
EXCISE
TAX

3

8c
EXCISE
TAX

PREMIER TYPE ("X" sous le "S")
8c sur 18 cigarettes non dentelé
(figure 2)

DEUXIEME TYPE ("X" sous "IS")
8c sur 18 cigarettes non dentelé
(figure 3)

J'ai de plus trouvé deux variétés non répertoriées jusqu'ici : d'abord sur les timbres du 1er type, une variété où le "8" touche le "c" dans "8c", sur le timbre 8c sur 18 cigarettes (fig.4).



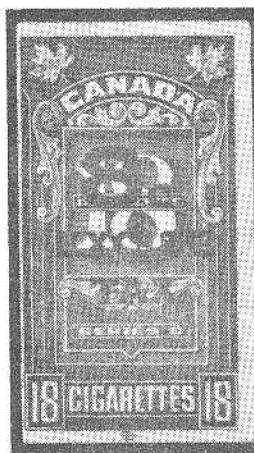
4

8c.
EXCISE
TAX

Mais ce qui est plus important, j'ai trouvé plusieurs dizaines de timbres, dont le "X", dans tous les cas, n'est ni sous "IS" ni de EXCISE, mais entre ces deux positions. J'ai appelé cette

variété le "X voyageur", puisqu'il voyage entre les deux positions ...

Enfin, la même "Série C" existe dans une version agrandie (41mm de hauteur contre 28mm pour la "petite" série) qui fut elle-même surchargée aux deux types ci-dessus; dans la version "2e type" de la surcharge que nous venons de décrire, les seules valeurs connues à date étaient 8c sur 20 cigarettes (Brandon C-615 et C-616) et 10c sur 22 cigarettes (Brandon C-617).



5

8c.
EXCISE
TAX

J'ai découvert 5 exemplaires du 8c sur 18 cigarettes (non dentelé) (fig.5) qui rejoignent ainsi leurs frères sous les feux de la rampe .

Dans la troisième catégorie, celle des timbres de tabac, on trouve une jolie série de 15 timbres verticaux grand format, mesurant 22 x 42mm, dont la valeur faciale est exprimée en fractions de livre toutes plus étranges les unes que les autres (Brandom M-535 à M-554). Ainsi, on trouve des timbres de 2/27ièmes de livre, 2/15ièmes de livre, 1/7ième de livre, etc.

Ces timbres comportent dans la partie inférieure un rectangle blanc dans lequel figure généralement un code d'utilisation qui sert aussi d'oblitération.

On connaît 8 de ces timbres sans aucun code dans le rectangle en question, mais à ce jour aucun exemplaire du 2/19ièmes de livre, dentelé 12, n'était connu. Toutefois, un exemplaire figure dans ma collection (fig.6).

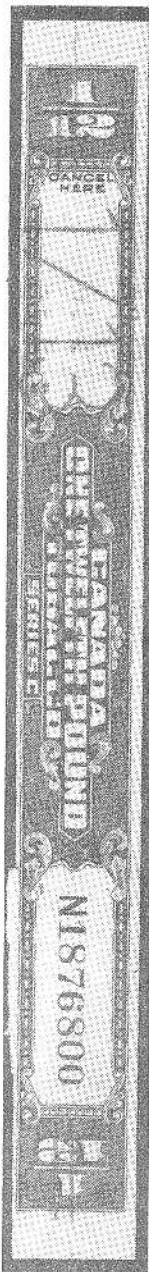


6

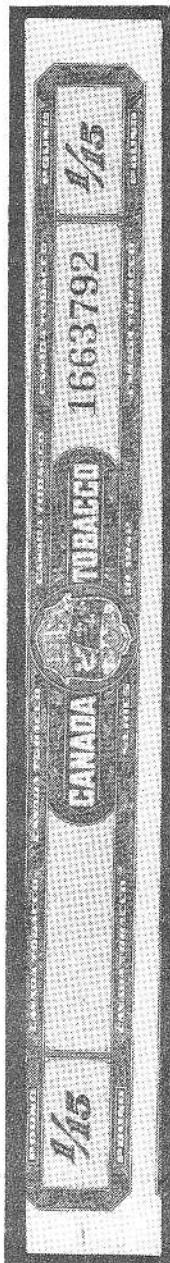
La dernière catégorie dans laquelle j'ai eu le plaisir de faire des trouvailles intéressantes est celle des "bandes" pour tabac; ces "bandes" font techniquement partie des timbres de tabac, mais se présentent en longues bandes horizontales dont le format les rend difficiles à collectionner.

Les diverses séries furent émises suivant le modèle des timbres de cigarettes, et c'est ainsi que l'on trouve une série identifiée "Série C"; celle-ci fut évidemment surchargée à toutes les sauces; une de ces surcharges, toute artisanale, fut effectuée en polycopiant le chiffre 1/13, dessiné à la main, sur le timbre de 1/12ième de livre; cette surcharge est répertoriée en noir seulement (Brandom P-688) mais elle existe dans une belle teinte carrément violette, tout-à-fait distincte de la noire; il ne s'agit pas d'un changement de couleur mais bien de la couleur originale (fig.7).

Enfin, la dernière trouvaille, de taille, se situe dans la série des "bandes" de tabac de 1942, sans surtaxe; cette série comporte 12 valeurs, s'échelonnant de 1/16ième de livre à 1/8ième de livre (Brandom P-933 à P-944); jusqu'à maintenant, on ne connaissait aucun exemplaire d'un timbre de 1/15ième de livre. J'en ai trouvé à ce jour 7 exemplaires (fig.8) et son existence devra être reconnue dans une prochaine édition du catalogue Brandom .



7



8

CONCLUSION

En bref, on peut conclure que dans le domaine des timbres fiscaux, tout un chacun peut espérer découvrir des variétés nouvelles et des timbres jusqu'ici inconnus . N'est-ce pas là le rêve de tout philatéliste ? Et comment s'étonner alors de la popularité sans cesse grandissante des timbres fiscaux ?